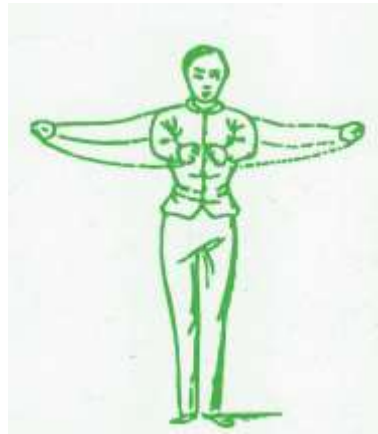


INSTITUT DU CHAMP FREUDIEN

LA SECTION CLINIQUE
DE
CLERMONT-FERRAND



« Croire à l'inconscient.
Actualité du transfert dans la clinique. »

Session 2020-2021

ASSOCIATION UFORCA-Clermont-Ferrand
POUR LA FORMATION PERMANENTE

La Section Clinique de Clermont-Ferrand

Sous l'égide
du Département de psychanalyse de Paris VIII
et de l'Institut du Champ freudien

L'association UFORCA-*Clermont-Ferrand*
pour la Formation permanente

Clermont-Ferrand 2nd semestre 2020

Introduction

par Jacques-Alain Miller

Le diplôme de psychanalyste n'existe dans aucun pays au monde. Il ne s'agit pas d'un hasard ou d'une inadvertance : la raison en est liée à l'essence même de la psychanalyse.

On ne voit pas bien en quoi peut consister l'examen de la capacité à être analyste, puisque l'exercice de la psychanalyse est d'ordinaire privé, réservé à la confiance la plus intime accordée par le patient à l'analyste.

Admettons que la réponse de l'analyste soit une opération, est-ce à dire une interprétation, sur ce que nous appelons l'inconscient. Cette opération ne pourrait-elle pas constituer un matériel d'examen ? D'autant plus que l'interprétation n'est pas l'apanage de la psychanalyse et est même utilisée par des critiques de manuels, documents et inscriptions.

L'inconscient freudien se constitue seulement dans la relation de parole que j'ai décrite : il ne peut être validé en dehors de celle-ci et l'interprétation analytique est convaincante non en soi mais par les effets imprévisibles qu'elle suscite chez celui qui la reçoit, et dans le contexte même de cette relation. Il n'y a pas de porte de sortie.

Seul l'analysant pourrait attester alors la capacité de l'analyste, si son témoignage n'était altéré, souvent dès le début, par l'effet du transfert. Comme nous le voyons, le seul témoignage valable, le seul susceptible de donner une certaine garantie concernant le travail, serait celui de l'analysant « post-transfert » encore disposé à défendre la cause de l'analyste.

Ce que nous appelons ainsi « témoignage » de l'analysant est le noyau de l'enseignement de la psychanalyse, en tant que ce qui a pu se clarifier, dans une expérience essentiellement privée, est susceptible d'être transmis au public.

Lacan a institué ce témoignage sous le nom de « passe » (1967) et a défini l'enseignement dans sa formulation idéale, le « mathème » (1974). Entre les deux, une différence : le témoignage de la passe, encore chargé de la particularité du sujet, est limité à un cercle restreint, interne à un groupe analytique, pendant que l'enseignement du mathème, qui doit être démonstratif, est pour tous – (et, dans ce cas, la psychanalyse entre en contact avec l'université).

L'expérience est conduite en France depuis quatorze ans à Paris. Elle fut à l'origine de la création de la Section clinique de Bruxelles et de Barcelone, de Londres, Madrid et Rome, mais aussi en France, pour la première fois, à Bordeaux.

Il faut déterminer clairement ce qu'est et ce que n'est pas cet enseignement.

Il est universitaire, il est systématique et gradué, il est dispensé par des responsables qualifiés et conduit à l'obtention de diplômes.

Il n'est pas une habilitation lacanienne, que cela se situe à Paris, Rome, ou Bordeaux, que cela soit proposé par des organismes publics ou privés. Ceux qui y assistent sont appelés participants, terme préféré à celui d'étudiants, pour souligner l'importante initiative qu'ils devront prendre – le travail fourni ne sera pas extorqué : cela dépend d'eux, il sera guidé et évalué.

Il n'est pas paradoxal d'affirmer que les exigences les plus sévères concernent ceux qui se mesureront avec la fonction d'enseignants du Champ freudien, fonction sans précédent dans son genre : puisque le savoir se fonde dans la cohérence, trouve sa vérité seulement dans l'inconscient, en d'autres termes, dans un savoir dont personne ne peut dire « je sais ». Cela signifie que cet enseignement ne peut être exposé que s'il est élaboré sur un mode inédit, même s'il est modeste.

Il commence avec la partie clinique de cet enseignement.

La clinique n'est pas une science, elle n'est pas un savoir qui se démontre ; c'est un savoir empirique, inséparable de l'histoire des idées. En l'enseignant, on ne fait pas que suppléer aux carences d'une psychiatrie qui laisse de côté sa riche tradition classique pour suivre les progrès de la chimie, nous y introduisons aussi un élément de certitude (le mathème de l'hystérie).

Dans un même temps, les présentations de malades compléteront l'enseignement.

En conformité avec ce qui, autrefois, a été fait sous la direction de Lacan, nous avançons petit à petit.

(Ce texte, transposé de l'italien, est « L'introduction à la Section clinique de Rome »)

La Section clinique de Clermont-Ferrand

Du Séminaire de Jacques Lacan (1953 – 1980, en cours de publication), on peut dire qu'il a assuré à lui seul la formation permanente de plusieurs générations de psychanalystes.

Cet enseignement, qui restitua et renouvela le sens de l'œuvre de Freud, inspire de nombreux groupes psychanalytiques. A l'origine de la création du Département de psychanalyse, il continue d'orienter son travail. L'Institut du Champ freudien se consacre à son développement.

Le Département de psychanalyse existe depuis 1968. Il fut rénové en 1974 par Jacques Lacan, qui resta son directeur scientifique jusqu'à sa mort en septembre 1981. Il fait aujourd'hui partie de l'Université de Paris VIII (Secrétariat : 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex 02).

L'Institut du Champ freudien s'inscrit dans le cadre associatif. Il a pris la suite, en 1987, du Cercle de clinique psychanalytique (1976). Secrétariat : 31, rue de Navarin, 75009 Paris.

Après Barcelone, Madrid, Bruxelles et Rome, après Bordeaux, la Section clinique de Clermont-Ferrand est créée en 1992. Elle ne se situe pas dans le cadre d'un groupe psychanalytique, même si ses enseignants sont d'orientation lacanienne. Cette expérience nouvelle à Clermont-Ferrand, a pour but d'assurer un enseignement fondamental de psychanalyse, tant théorique que clinique, qui s'adresse aussi bien aux travailleurs de la « Santé mentale », psychiatres, médecins, psychologues, orthophonistes, éducateurs, infirmiers, etc., qu'aux psychanalystes eux-mêmes et aux universitaires, aux étudiants intéressés par ce savoir particulier.

Participer à la Section clinique n'habilite pas à l'exercice de la psychanalyse.

Une attestation d'études cliniques sera délivrée aux participants.

La prochaine session aura pour thème :

« Croire à l'inconscient.

Actualité du transfert dans la clinique. »

Elle se déroulera de septembre 2020 à juin 2021, elle est constituée d'un module, comprenant un séminaire théorique, un séminaire pratique, deux présentations de malades, un enseignement des présentations de malades, un séminaire de recherche et un atelier d'introduction à la psychanalyse.

Le séminaire de recherche avec l'ensemble des enseignants est ouvert aux participants. Ce séminaire aura lieu la veille de chaque regroupement, à 20h 30, au local d'UFORCA, d'octobre à juin.

Il est animé par les membres du [CERCLE UFORCA-Clermont-Ferrand](#).

Session 2020-2021

Les enseignements auront lieu, tous les mois, de 9h à 16h 30,
au local d'UFORCA,
11 bis, rue Gabriel-Péri – 63000 Clermont-Ferrand.

**Les samedis 19 septembre, 10 octobre, 21 novembre et 19 décembre,
23 janvier, 27 février, 20 mars, 24 avril, 22 mai et 19 juin.**

9h à 10h 30 : Séminaire pratique,

10h 45 à 12h 15 : Enseignements des présentations de malades,

14h à 16h 30 : Conférence du séminaire théorique.



Conférences ouvertes au public

14h à 16h 30.

Trois conférences invitées seront programmées.

En raison de l'actualité sanitaire du moment, nous serons en mesure d'annoncer les modalités d'organisation de ces conférences ultérieurement sur le site Internet.

Présentations de malades

Les présentations seront faites par Michèle Astier, Jean-François Cottés, Hervé Damase, Valentine Dechambre, Simone Rabanel, Jean-Robert Rabanel, Jean-Pierre Rouillon et Claudine Valette-Damase.

Au CHU, Service du Pr Llorca

de 15h à 17h, les mardis suivants :

**Mardis 6 octobre, 3 novembre, 1^{er} décembre 2020,
5 janvier, 2 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 1^{er} juin 2021.**



A la clinique de l'Auzon ou au CHS Ste Marie

Ces présentations de malades auront lieu de 15h à 17h
la veille des rendez-vous de la session 2020-2021.
Le lieu en sera précisé ultérieurement sur le site de la Section clinique.

**Vendredis 9 octobre, 20 novembre et 18 décembre 2020,
22 janvier, 26 février, 19 mars, 23 avril, 21 mai et 18 juin 2021.**

Le séminaire théorique

La question de la croyance est au cœur des interrogations et des débats contemporains. Elle est porteuse d'enjeux éthiques et politiques. Que peut apporter la psychanalyse dans ce registre ? Freud a porté un regard critique sur la religion. Il considère la religion comme un traitement de l'angoisse de castration et de l'angoisse de mort. La religion est l'inscription dans un lien social de la névrose obsessionnelle. Il y a là une thèse très forte qui structure toute la pensée freudienne dans cette matière. C'est bien lui qui a écrit « L'avenir d'une illusion » à propos de la religion.

Mais comme le fait remarquer aussi Lacan, c'est lui qui découvre le complexe d'Œdipe, qui fait du père le principe fondateur de toute constitution subjective mais aussi de toute civilisation. Et il s'agit bien du père symbolique, celui en qui l'on doit croire pour qu'il puisse opérer. Toutefois dans le « Discours aux catholiques », Lacan pourra dire qu'il lui paraît « de faible importance de faire grief à Freud qu'il ne croie pas que Dieu existe, ou même qu'il croie que Dieu n'existe pas ». Lacan avec subtilité et finesse cerne et interprète la position de Freud : de ne pas croire à l'existence de Dieu à croire à l'inexistence de Dieu. Ici au-delà de ce dont il s'agit, c'est un passage de ne pas croire à croire.

Lacan, dans le premier temps de son enseignement n'hésitera pas à faire du Nom-du-Père la clé de voûte de la structure, et la croyance au Nom-du-Père l'assise subjective dont la carence met le sujet dans une situation de précarité symbolique.

L'on sait qu'à ce premier temps succèdera une relativisation du Nom-du-Père et l'extension de sa fonction à ce qu'il nommera le *sinthome*.

Mais cela ne remettra pas à en cause la nécessité de la croyance elle-même.

Ainsi dans sa « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », Lacan écrivait : « Au commencement de la psychanalyse est le transfert. » Qu'est-ce à dire ? Sinon que la condition de la cure c'est le transfert, soit cet amour qui s'adresse au savoir, cette supposition de savoir nécessaire. Qu'est-ce d'autre qu'une croyance ? La cure ne se met en jeu qu'à partir d'un croire. Croire que le symptôme a un sens, ou croire que l'analyste va pouvoir l'interpréter, ou croire qu'un rêve peut éclairer ce qui amène le sujet à venir se dire. C'est par exemple un signe du passage de ce que l'on nomme les entretiens préliminaires à la cure elle-même : la survenue d'un rêve dans la nuit qui précède la rencontre et dont le sujet vient parler. Le sujet, parfois à sa propre surprise, se met à croire à l'inconscient.

Dans le Discours à l'AFP que Lacan fait à son Ecole à la suite de sa Proposition de la passe, il affirme que « Le psychanalyste ne veut pas croire à l'inconscient pour se recruter. Où irait-il, s'il s'apercevait qu'il y croit à se recruter de semblants d'y croire ? Vais-je dire qu'on n'y croit pas à ce qu'on fait ? Ce serait méconnaître que la

croissance, c'est toujours le semblant en acte.» Ici nous nous situons du côté de l'analyste. Soulignons d'abord : la croyance c'est le semblant en acte. Il s'agit du réel, puisqu'il n'y a d'acte qu'en tant qu'il intervient dans le réel. Et cet acte est du semblant. C'est un semblant qui a des effets dans le réel. Pour cela il faut la croyance, il est nécessaire, au sens d'une condition, d'y croire. Sinon le semblant ne se met pas en acte.

C'est en quoi l'analyste doit y croire, ou plutôt il n'y a d'analyste qu'à partir de la croyance. Et Lacan précise que c'est sur la croyance à l'inconscient que l'analyste doit être recruté. Il s'agit de la nomination de l'AE, à partir de sa passe, c'est-à-dire de sa croyance à l'inconscient. Nous sommes là très loin des sottises sur la liquidation du transfert à la fin de l'analyse.

En 1975, Lacan dans son séminaire RSI, commentant l'*Ondine* de Jean Giraudoux, précisera la distinction essentielle à établir à propos du symptôme entre y croire et le croire.

Ainsi croire à l'inconscient n'est pas le croire.

En filigrane de cette question de la croyance, il y a le débat constant de Freud puis de Lacan avec la science. Posons ainsi la question : la vérité est-elle toute résorbable dans le savoir ? Si Freud affirmait que la psychanalyse était une science, Lacan aura une position plus critique qui l'amène à se poser la question de savoir ce que serait une science qui inclurait la psychanalyse. Si Lacan affirmera que le sujet de la psychanalyse c'est le sujet de la science – et non pas celui de la magie ou de la religion – il établira aussi que la science forclôt la vérité comme cause, et ce faisant, forclôt le sujet lui-même.

Notre époque est marquée par le déchaînement du scientisme. Les réductionnismes génétique et neuroscientifique envahissent les champs académiques, de la recherche, médiatique, et politique. Tout dépendrait des gènes et du neuro-développement. Conséquemment dans le champ des institutions la chasse est faite aux manifestations du transfert et de celles et ceux qui lui font place dans leur pratique.

La pandémie du nouveau coronavirus a accentué ce mouvement : en mettant les corps à distance, en rendant suspect voire dangereux l'exercice de la parole en tant que tel, en promouvant les télépratiques, en dématérialisant les interventions. Les gestionnaires y trouvent leur compte et les scientifiques l'occasion de promouvoir leurs techniques déshumanisantes.

La dimension du transfert est pourtant inéliminable. Répétons-le : si comme l'affirmait Lacan « Au commencement de la psychanalyse est le transfert », il s'avère chaque jour davantage que d'autres que les psychanalystes pourraient y prendre appui. C'est ce que la session 2020-2021 nous permettra de mettre ensemble à l'étude.

Le séminaire pratique

Ce séminaire offre la possibilité aux participants d'exposer un cas de leur pratique et de le questionner à la lumière de l'orientation lacanienne de la psychanalyse. C'est un moment important et apprécié.

Les participants, qui s'engageront dans ce travail, seront accompagnés par un enseignant de leur choix, pour la construction du cas présenté et sa mise en forme, au cours d'entretiens préalables.

A chaque rendez-vous de la session, le séminaire pratique commencera la journée. Les participants seront répartis en deux groupes.

Ce séminaire est articulé au thème de l'année, « Croire à l'inconscient. Actualité du transfert dans la clinique ». Il est l'occasion de cerner les questions cliniques rencontrées, voire les problèmes, dans la mise en jeu des pratiques comme pratiques de la parole dont le transfert est le pivot.

Afin que tous les participants se sentent plus directement concernés, il est rappelé que les pratiques autres que cliniques peuvent prendre place pour interroger leur rapport à la psychanalyse.

Enseignements des présentations de malades

La Section clinique de Clermont-Ferrand permet à ses participants d'assister aux présentations de malades et de s'en enseigner. Elles sont organisées dans les services de psychiatrie du CHU, du CHS Ste-Marie et de la Clinique de l'Auzon. Ce module de formation se déroule en deux temps : la présentation dans le service étant suivie d'une reprise dans les enseignements de la session. Les dates des présentations seront annoncées lorsque la situation sanitaire permettra de les mettre en place.

Le dispositif de la présentation consiste en un entretien d'un psychanalyste avec un patient proposé par un médecin du service. L'entretien se déroule devant une assistance composée de soignants et de participants de la Section clinique. L'assistance est rigoureusement silencieuse et attentive. Chacun peut prendre des notes.

La présentation se déroule sans protocole ni questionnaire, avec la seule offre de dire et une attention orientée par les principes analytiques. Ainsi, c'est moins le trajet du patient qui retient notre attention que la façon dont le sujet, dans l'effort qu'il fait pour le relater, déploie une énonciation singulière. Qu'entendons-nous alors au-delà du sens commun de son histoire ? Quels sont les points d'achoppement, de réticence, de décrochage ? Qu'est-ce qui sous-tend le récit de cette tragédie humaine ? Quelle position subjective ? Quel rapport au signifiant ? Quelle jouissance ? Quelles impasses ? Quelles solutions le patient a-t-il pu trouver dans le passé ? Quels nouages et dénouages sont à l'œuvre ? Etc.

Le discours analytique ne peut exister sans ce qui le fonde, la croyance en l'inconscient. Cette croyance s'est d'abord manifestée sous la forme d'un « Qu'est-ce que ça veut dire ? ». Un sens caché pouvait se faire entendre sous le discours manifeste. Puis progressivement, ce sens caché a montré ses limites, obligeant Freud, puis Lacan à resserrer le concept même de l'inconscient dans son rapport au réel. C'est ce qui est radicalement présent dans la rencontre avec le sujet psychotique et la présentation de malade. La présentation de malade s'offre ainsi comme un des lieux, un des moments où cette croyance à l'inconscient peut se réaliser en acte. A chaque fois, elle interroge le rapport à l'inconscient de celui qui consent à y participer.

La rencontre, comme mode privilégié de la contingence, la rencontre avec un analyste peut être ainsi l'occasion pour le sujet de tisser les fils d'un témoignage qui donnera à entendre à chacun qui y consentira sa langue singulière.

Séminaire de recherche

**Vendredis 9 octobre, 20 novembre et 18 décembre 2020,
22 janvier, 26 février, 19 mars, 23 avril, 21 mai et 18 juin 2021.**

Le Séminaire de recherche est destiné à tous les participants de la Section clinique. Il a lieu la veille de chaque rendez-vous de la session, les vendredis, de 20h30 à 22h30, au local 11 bis rue Gabriel-Péri, à Clermont-Ferrand.

Chaque année, un nouveau thème de travail est proposé et fait l'objet d'exposés suivis d'une séquence de questions et discussion.

Le Séminaire de recherche sera le lieu de la préparation du prochain Colloque UFORCA qui se tiendra à la Maison de la Mutualité le 5 juin 2021.

Chaque séance est animée par des membres du Cercle Uforca-Clermont.

C'est parmi les contributions rassemblées par les Sections cliniques que les interventions au Colloque seront sélectionnées.

Les textes de la Section clinique de Clermont seront rassemblés par Jean-François Cottes.



Ironik !

Le bulletin UFORCA
pour l'Université Populaire Jacques Lacan

Ce bulletin, électronique, paraît chaque mois. Il est composé de différentes rubriques :

- « Le rire d'Eole » : l'éditorial,
- « Travaux d'UFORCA » : des textes d'enseignements et de travaux issus des Sections cliniques,
- « Lanceurs d'alertes » : avec sous-rubriques traitant de l'actualité en lien avec la clinique,
- « Lacan sens dessus dessous » : interview d'un analyste à propos d'une phrase de Lacan qui a résonné pour lui.

Les numéros sont archivés sur le site d'UFORCA : <https://www.lacan-universite.fr/archives-ironik/>

Pour s'abonner : www.lacan-universite.fr/archives-ironik/

Atelier d'introduction à la psychanalyse

Depuis 2010, la Section clinique de Clermont-Ferrand propose un atelier d'introduction à la psychanalyse afin de permettre une étude des textes de Freud et de Lacan.

Dans cette période où la psychanalyse a une place de plus en plus réduite dans les enseignements dispensés à l'Université, où elle est aussi sévèrement critiquée, la Section clinique de Clermont-Ferrand fait cette offre à l'intention des étudiants en médecine, psychologie, lettres, philosophie, de ceux inscrits dans les écoles d'assistants sociaux, éducateurs, enseignants, infirmiers, ainsi que des jeunes professionnels et de toute personne intéressée.

Le projet est de donner des repères sur des points importants de la théorie analytique, en lien avec la pratique. Chaque séance sera animée par un enseignant différent. Il sera proposé aux participants de contribuer au travail par un bref commentaire de texte et une place sera faite à la discussion. Les précisions sur le déroulement des séances seront données lors de la première réunion.

Dans *Le Malaise dans la civilisation*, S. Freud nous propose une interprétation magistrale de ce qui provoque tant de souffrances chez l'être humain alors qu'il est dans la recherche permanente du bonheur. Nous suivrons pas à pas sa construction qui le conduit vers les points les plus vifs de son élaboration : le rôle du surmoi, la genèse du sentiment de culpabilité, la pulsion de mort. Il conclut ainsi ce texte : « La question cruciale pour le genre humain me semble être de savoir si et dans quelle mesure l'évolution de sa civilisation parviendra à venir à bout des perturbations de sa vie collective par l'agressivité des hommes et leur pulsion d'autodestruction. Sous ce rapport, peut-être que précisément l'époque mérite un intérêt tout particulier. »

Les séances auront lieu les jeudis de 20h 30 à 22h 30 aux dates suivantes :

12 novembre, 26 novembre, 10 décembre 2020, 7 janvier, 21 janvier, 4 février, 25 février, 11 mars, 1^{er} avril 2021.

La participation financière est de 20 euros pour l'année. Elle sera réglée indépendamment de l'inscription à la session.

Il est possible de se renseigner en consultant le site de la Section clinique de Clermont-Ferrand www.sectionclinique-clermont-ferrand.fr à la rubrique « Atelier d'introduction » où l'on pourra télécharger le bulletin d'inscription.

Secrétariats des Antennes et Sections cliniques (Francophonie)

Section clinique

- à *Aix-Marseille* : 5, rue Vallence, 13008 Marseille
- à *Bordeaux* : 15, place Charles Gruet, 33000 Bordeaux
- à *Bruxelles* : 51, square Vergote, 1030 Bruxelles
- à *Clermont-Ferrand* : 32, rue Blatin, 63000 Clermont-Ferrand
- à *Lyon* : 4, avenue Berthelot, 69007 Lyon
- à *Nantes* : 1 square Jean-Heurtin - 44000 Nantes
- à *Nice* : 25, rue Meyerbeer, 06000 Nice
- à *Paris-Ile-de-France* : 5, rue Bourdon, 75006 Paris
- à *Rennes* : 2, rue Victor Hugo, 35000 Rennes
- à *Strasbourg* : 4, rue du Général Ducrot, 67000 Strasbourg

En collaboration :

- à *Paris-Saint-Denis (Université Paris VIII)* : 118, rue de Turenne, 75003 Paris

Antenne clinique

- à *Brest-Quimper* : 7, rue de l'Île de Sein, 29000 Quimper
- à *Prémontré* : 11 bis, avenue de Dublin, 80090 Amiens
- à *Dijon* : 19, place Darcy, 21000 Dijon
- à *Gap* : 5, rue Vallence, 13008 Marseille
- à *Grenoble* : 4, avenue Berthelot, 69007 Lyon
- à *Liège, Mons, Namur* : Square Vergote, 51-B, Bruxelles
- à *Rouen* : 20, rue Victor Morin, 76130 Mont Saint-Aignan

Collège clinique

- à *Lille* : 65, rue de Cassel, 59000 Lille
- à *Montpellier* : 7, rue Labbé, 34000 Montpellier
- à *Toulouse* : 10, rue de Bouquières, 31000 Toulouse

Programme d'études cliniques

- à *Angers* : 5, rue David d'Angers, 49100 Angers
- à *Avignon* : 3, rue Lagnes, 84000 Avignon

SECRETARIAT

Les inscriptions et les demandes de renseignements concernant aussi bien l'organisation pédagogique qu'administrative doivent être

adressées à :

Section clinique de Clermont-Ferrand

32 rue Blatin,

63000 Clermont-Ferrand

(Tel : 04 73 93 68 77).

Adresse du site internet

www.sectionclinique-clermont-ferrand.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

Pour être admis comme participant de la Section clinique, il n'est exigé aucune condition d'âge ou de nationalité.

Il est, par contre, recommandé d'être au moins du niveau de la deuxième année d'études supérieures après la fin des études secondaires. Des demandes de dérogation peuvent cependant être faites auprès de la Commission d'organisation.

Les admissions ne sont prononcées qu'après au moins un entretien du candidat avec un enseignant.

Le nombre des places étant limité, les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des demandes.

SECRETARIAT

32, rue Blatin
63000 Clermont-Ferrand

COORDINATION

Jean-Robert Rabanel

ENSEIGNEMENTS

Michèle Astier, Philippe Bouret, Laurence Charmont, Jean-François Cottes,
Hervé Damase, Valentine Dechambre, Christian Fontvieille,
Luc Garcia, Françoise Héraud, Michel Héraud,
Jean-Robert Rabanel, Simone Rabanel,
Jean-Pierre Rouillon, Claudine Valette-Damase.

DIRECTION

Jacques-Alain Miller